

N° 2 · MARS 2022



Bulletin Municipal



2021 dans le rétroviseur



Sommaire

 Le Mot du Maire	3
 Communication	4-5
 Bâtiments - Urbanisme	6-9
 Sécurité et Aménagement	10-11
 Espaces Verts et Voirie	12
 Fleurissement, Cadre de vie et Développement Durable	13-15
 Vie Culturelle, Associative et Sportive, Médiathèque	16-18
 Festivités 2021	19-20
 Vie Locale	21
 Les Brèves	22-25
 Histoire Locale	26-27

2





Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le deuxième numéro de la revue « 2021 dans le rétroviseur ».

L'année 2021 s'est achevée et n'a pas été celle du retour à la normale espéré. Toutefois l'arrivée de la vaccination a permis d'espérer des jours meilleurs. Dès le mois de mars, un bus affrété par la Communauté Urbaine a fait escale dans notre village pour proposer le vaccin à nos aînés, au plus près de chez eux.

La vie du village a continué malgré les différents protocoles sanitaires. Nous avons pu finaliser certains dossiers, comme l'atelier communal, l'aménagement du bâtiment du city-parc, l'installation de deux radars pédagogiques.

Lorsque les conditions sont devenues plus favorables en juin-juillet, il a fallu faire face aux conditions climatiques. La fête de la musique a dû être annulée, les festivités du 13 juillet également compte tenu des pluies diluviennes. Mais nous sommes opiniâtres et nous avons déjoué les plans virus et pluie, en reportant les réjouissances au 14 août. Cette fois, quiz musical, pique-nique et feu d'artifice se sont déroulés dans une joyeuse ambiance.

En décembre, l'après-midi Téléthon s'est achevé sur une projection son et lumière sur la salle polyvalente qui a émerveillé les spectateurs.

À la sortie du spectacle de Noël, les enfants ont pu, cette année, passer leur commande directement auprès du Père Noël qui les attendait dehors et sont repartis avec un sachet de friandises, faute de goûter convivial.

La médiathèque a pu offrir également de nombreuses activités et expositions durant cette année 2021. Fleurissement et décorations sont venus embellir le village tout au long des saisons ; les arbres de la commune sont élagués et taillés au fur et à mesure.

Un grand merci aux adjoints, conseillers municipaux, aux personnels administratif et technique et à tous les bénévoles pour leur investissement. Ils ont dû s'adapter constamment pour mener à bien leurs missions.

Pour finir ce tour d'horizon, nous avons déploré douze décès, célébré cinq mariages et accueilli avec joie six bébés.

N'oubliez pas d'utiliser tous les supports de communication et d'information mis à votre disposition.

Bonne lecture.

Le Maire
Nadine POULAIN

Magazine d'information de la commune de Jonchery sur Vesle

Directeur de publication : Nadine POULAIN

Comité de rédaction : Philippe REMEN et la Commission Communication

Rédacteurs en chef : Nadine POULAIN / Philippe REMEN

Crédit photos : Mairie de Jonchery sur Vesle, Grand Reims

Distribution par nos soins

Imprimé à 900 exemplaires par IRL Cormontreuil

ISSN : 2800 - 6712



Communication

Président :

Philippe REMEN

Membres :

Marie MONTIGNY, Monique SMETT, Françoise POIRET, Anthony GOBRON, Elodie HENNAUX, Evelyne CHARTON

Ma Mairie En Poche

Ce nouveau service, ouvert depuis mi-février 2021, permet de recevoir sur son téléphone (ou sa tablette) des informations émises par la Mairie. Pour recevoir les alertes, il suffit de télécharger une application (MMEP) et de s'abonner à la commune de « Jonchery sur Vesle ». Vous recevrez ensuite une notification à chaque nouvelle publication. Tout est gratuit et vous ne laissez ni numéro de téléphone ni adresse mail.

En moins d'un an, plus de 350 adhérents bénéficient de ce service.

Site Internet de la commune

Outre les points vus ci-dessus, le site s'est également enrichi de nouvelles rubriques dans les **formalités** et **démarches et vie pratique**. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la commune <http://joncherysurvesle.com/>



Annuaire des entreprises

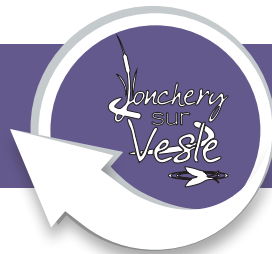
Pour plus d'informations sur ces nouveautés, rendez-vous sur le site de la commune dans la rubrique Vie municipale / Ma Mairie En Poche. Retrouvez nos entreprises locales sur le site de la commune dans la rubrique : **Entreprises, commerces et associations / Annuaire des entreprises**. Les deux dernières années nous ont montré, si besoin en était, combien les entreprises locales sont importantes. Alors soutenons les...



Si vous n'êtes pas encore référencés sur le site, vous pouvez remplir en ligne le formulaire en cliquant sur **Inscription à l'annuaire**.

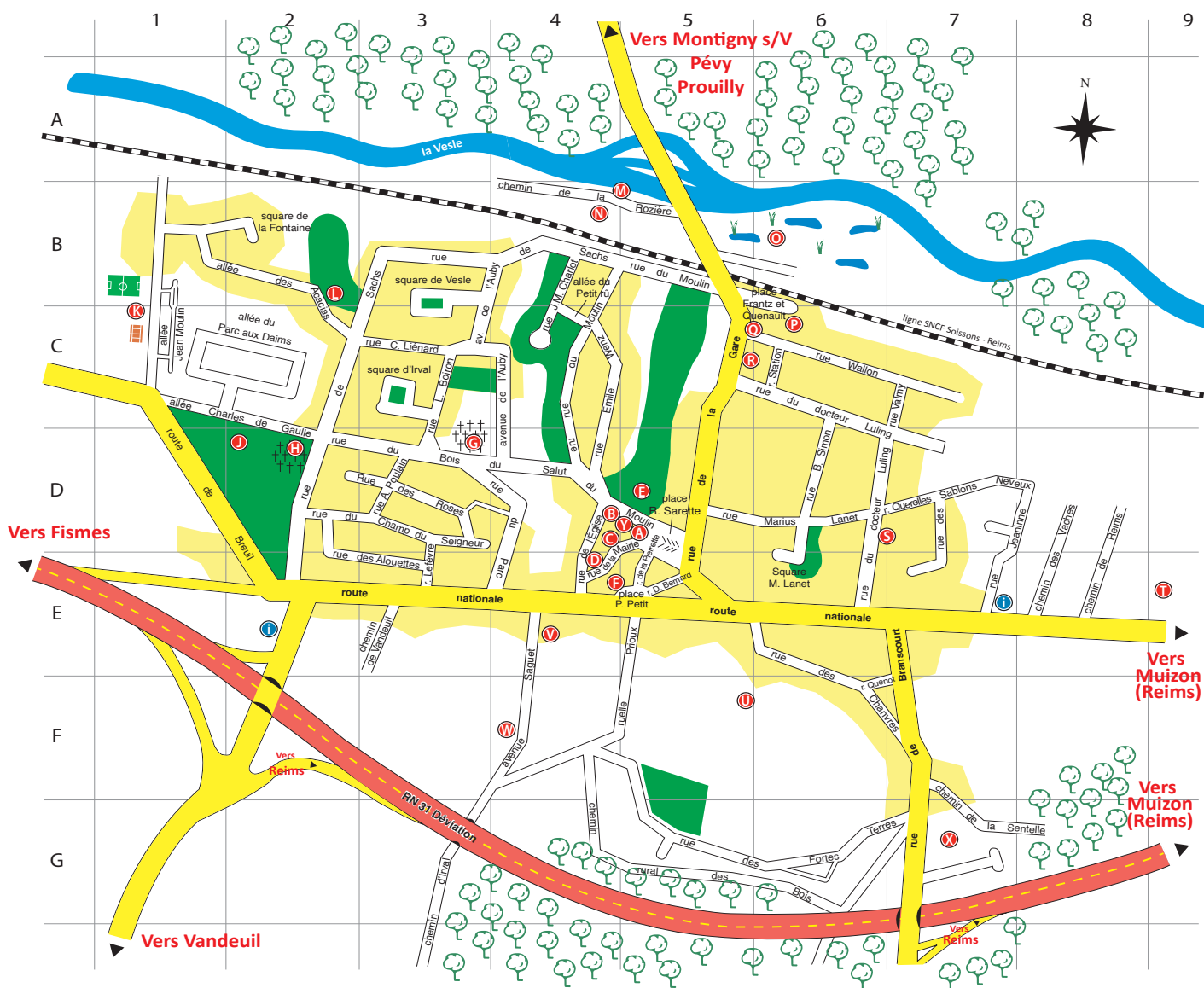


Communication



Plan de Jonchery sur Vesle

Le plan de Jonchery sur Vesle, utilisé à des fins internes mais également distribué en mairie, a été réactualisé afin d'intégrer les derniers changements intervenus au sein de la commune tels que le lotissement du Parc aux Daims et la nouvelle zone du Leclerc. Ce plan est donc disponible en mairie mais également sur le site de la commune dans la rubrique : **Vie municipale / Commune**.



Bâtiments

① Mairie.....	D5	⑩ Halte SNCF.....	C6
② École primaire.....	D4	⑪ Lavoir.....	C5
③ Monuments aux Morts.....	D4	⑫ Cabinet paramédical.....	C5
④ Église Saint-Georges.....	E4	⑬ Cabinet médical.....	D6
⑤ Salle polyvalente / Relais famille Parc municipal.....	D5	⑭ Zone commerciale / Pharmacie.....	E9
⑥ Poste et MSAP.....	E4	⑮ Centre de Jonchery (ESAT).....	F5
⑦ Ancien cimetière.....	D3	⑯ Fontaine / Départ de chemins de randonnée.....	E4
⑧ Cimetière militaire anglais.....	D2	⑰ Déchetterie.....	F4
⑨ Plan de Jonchery sur Vesle.....	E2 - E7	⑱ Zone artisanale de la Sentelle.....	G7
⑩ Nouveau cimetière.....	D2	⑲ Médiathèque.....	D5
⑪ Terrains de sports (football, tennis).....	C1		
⑫ Halte garderie multi-accueil.....	B2		
⑬ Station d'épuration.....	B4		
⑭ Coopérative agricole.....	B4		
⑮ Marais de la Vesle.....	B6		

Liste des Rues

Acacias (allée des).....	B1-C3	Irvall (square d').....	C3	Quenot (rue A.).....	F6
Alouettes (rue des).....	D2-E3	Irvall (chemin d').....	G3-H3	Querelles (chemin des).....	D7
Aubry (avenue de l').....	B4-D4	Lanet (rue Marius).....	D5-D6	Roses (rue des).....	D3
Bernard (rue D.).....	E5	Lanet (square Marius).....	E6	Sablons (rue des).....	D7-E7
Boiron (rue L.).....	C3	Lefèvre (rue E.).....	E3	Sachs (rue de).....	B4-E2
Bois du Salut (rue du).....	D2-D4	Liénard (rue C.).....	C3	Saguet (avenue).....	E4-G3
Branscourt (rue de).....	E7-G7	Luling (rue du Docteur).....	C5-C8	Sarrette (place R.).....	D5
Breuil (route de).....	C1-E2	Mairie (rue de la).....	B5-D5	Sentelle (chemin de la).....	F7-G8
Champ du Seigneur (rue du).....	D2-D3	Moulin (allée Jean).....	C1	Simon (rue B.).....	D6
Chanvres (rue des).....	E6-F7	Moulin (rue du).....	B4-D5	Station (rue de la).....	C6
Charlot (rue J.M.).....	C4-B4	Neveux (rue J.).....	D8-E7	Valmy (rue).....	C7
De Gaulle (allée Charles).....	C1-D2	Parc (rue du).....	D3-E4	Vandeuil (chemin de).....	E3
Église (rue de l').....	D4-E4	Petit (place P.).....	E5	Vesle (square de).....	B3
Fontaine (square de la).....	B2	Petit rû (allée du).....	C4	Wallon (rue).....	C6-C7
Fortes Terres (rue des).....	F4-G7	Pierrette (rue de la).....	D5-E5	Wenz (rue E.).....	C4-D4
Frantz et Quenault (place).....	C6	Poulain (rue A.).....	D3		
Gare (rue de la).....	C5-E5	Prioux (ruelle).....	E5-F4		



Bâtiments - Urbanisme

Présidente :

Catherine GERMOND

Membres :

Serge AGNESSENS, Monique SMETT, Françoise POIRET, Manuel MARX, Sophie JOUEN, Fabien JAVELOT, Michael HUCHON, Anthony GOBRON

Le bâtiment technique communal

Pour rappel, l'atelier communal actuel, situé route Nationale depuis plus de cinquante ans, était devenu trop vétuste et inadapté. Le projet de construction d'un nouveau bâtiment initié par l'ancienne équipe municipale a été poursuivi mais la situation sanitaire et les aléas de chantier nous ont fait prendre beaucoup de retard.

Cette construction pourtant assez simple en apparence nous a donné quelques sueurs froides et certaines réunions hebdomadaires du vendredi matin ont parfois été tendues et très animées.

La réception du bâtiment a pu enfin avoir lieu le 20 janvier 2022 dernier et les employés communaux viennent d'en prendre possession. Composé d'un garage, d'un atelier équipé d'établis et de rayonnages adaptés, d'un réfectoire, de vestiaires, sanitaires et douches, ce nouvel outil de travail va leur permettre d'œuvrer dans de meilleures conditions.

6

Le montant total des travaux s'élève pour finir à 418 000€ HT pour ce bâtiment de 409 m².



L'ancienne école maternelle

L'ancienne école maternelle, située allée des Acacias, a subi de nombreuses dégradations depuis le début de notre mandat. Des meubles, du matériel et divers objets encore sur place, attisaient la curiosité de visiteurs indelicats.

Grâce à la participation de nombreux conseillers,

l'ancienne école a été complètement débarassée et vidée du matériel restant, dans l'attente d'une éventuelle réhabilitation en salle multi-activités, sportives et culturelles.

L'étude est en cours et ce projet pourrait débuter en 2023 si toutes les subventions sont accordées.



Le bâtiment du City stade



(Photo de 1975)

Les anciens cours de tennis et le bâtiment attenant qui comportait vestiaires et toilettes, ont été construits dans les années 70.

En 2010, l'un des terrains a été transformé en terrain multisports. Mais le bâtiment abandonné était très dégradé, tagué et devenait dangereux.

Nous avons donc décidé de restaurer ce bâtiment, lieu de rassemblement important pour de nombreux jeunes du village. Les travaux de peinture ont été réalisés par quelques conseillers et un employé communal et la fresque au fond du bâtiment par le club ados de l'Association Familles Rurales.

Dans le même temps, la toiture a également été remplacée.

Le grillage en mauvais état a été réparé et retendu courant décembre.



Enfin, pour un peu plus de convivialité, un touret a été généreusement offert par M. Adnot. Des tabourets ont été réalisés par les employés communaux, en débitant le tronc de l'arbre tombé lors de la tempête de Juin, rue des Fortes Terres. Rien ne se perd ! Reste aux jeunes de respecter ce lieu et d'en faire bon usage.

8



Voici la fresque végétale, réalisée par les ados de l'Amik'Ados (AFR) et le talent de Tom Art, représentant des plantes, des fleurs et quelques insectes, pour donner un peu de vie et de gaieté sur le mur du fond du bâtiment.



Le préau de l'ancien cimetière

Le préau à l'entrée de l'ancien cimetière n'était plus très accueillant et les murs se dégradent.

Les murs ont été restaurés par une entreprise, le reste des travaux par des conseillers municipaux et un agent technique. Le préau était comme neuf juste à temps pour la Toussaint.



9

Les luminaires du hall d'entrée de la Mairie

Le hall d'entrée de la mairie et la montée d'escalier menant à la salle de conseil et des mariages étaient dépourvus de luminaires. Les voilà maintenant parés pour accueillir le public et les futurs mariés.

N'hésitez pas à lever les yeux lors de votre prochaine visite en mairie !



Président :

Christophe NILLESSE

Membres :

Catherine GERMOND, Françoise POIRET, Monique SMETT, Serge AGNESSENS, Fabien JAVELOT, Maryline HUBIER, Fabien THOMAS

Bilan de fonctionnement 2021

L'année 2021 a été importante pour le déploiement de la commission sécurité et aménagement.

Ce déploiement s'est fait à deux niveaux.

Tout d'abord parce que plusieurs conseillers municipaux supplémentaires se sont portés volontaires pour apporter leur concours dans le fonctionnement de la commission. Les missions de travail sont très chronophages, la réglementation est dense et complexe, nous ne sommes pas de trop ! et l'action de tous est nécessaire pour faire progresser les dossiers !

Le second point important est comme on le dit souvent « la sécurité, c'est l'affaire de tous ! ». Nous avons développé de nombreux échanges opérationnels et en interaction avec l'ensemble des autres commissions. Cette communication est fondamentale et majeure car aucun projet, aucune action, aucune intervention d'un prestataire, par exemple, ne peuvent se faire sans une prise en compte agile et pragmatique des règles de sécurité.

Pour la plupart d'entre nous, ces aspects peuvent être effectivement considérés comme des contraintes « barbantes » mais pas pour la commission !

La crise sanitaire ne nous a pas facilité la tâche. Malgré cela, en nous adaptant, nous avons quasiment réussi à maintenir le calendrier prévu de nos réunions et de nos rendez-vous.

Principales réalisations 2021

Le radar pédagogique Route Nationale

Vous l'avez tous certainement remarqué, nous avons installé et mis en service un premier radar pédagogique dans notre commune.

Il a été installé dans un but purement préventif, afin d'indiquer aux conducteurs la vitesse réelle à laquelle ils roulent. Cette initiative vise à inciter les usagers de la route à ralentir, à respecter les limites de vitesse et à augmenter leur vigilance au volant.

Ces radars pédagogiques présentent souvent des résultats encourageants et nous en sommes convaincus. En effet, la vitesse en milieu urbain



baisse de 4 % à 12 % en moyenne, soit entre 2 et 6 km/h dans les villes ayant installé de tels radars. Par ailleurs, il a été remarqué que dès lors que le radar est retiré de la zone, les mauvaises habitudes des usagers de la route reprennent le dessus.



C'est pour toutes ces raisons que nous avons installé un second et dernier radar pédagogique dans la commune. Celui-ci est mobile et peut donc être déplacé et installé à divers endroits stratégiques.

Pour ce projet, nous travaillons en partenariat avec la commission voirie qui s'occupe de la partie génie civil.

Les balises auto relevables Rue de Branscourt

Vous l'avez sans doute remarqué également, des modifications ont été réalisées dans la Rue de Branscourt.

Les pots de fleurs en béton ont été remplacés par des balises auto relevables, l'objectif étant de signaler les différents déports de la voie aux automobilistes. L'avantage de ces balises souples, c'est qu'elles sont quasiment incassables, elles

ont la capacité de se plier et de se redresser sans se casser.

De matière légère et résistante, ces balises induisent aussi beaucoup moins de dommages en cas de chocs.

Ce projet a été réalisé avec le support complet du département de la MARNE puisqu'il s'agit d'une route départementale.



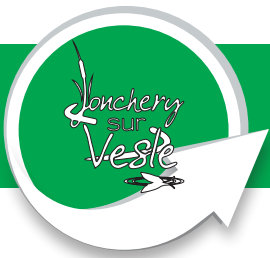
La maintenance des équipements de sécurité

En 2020, nous avons décidé de mandater un tiers expert pour réaliser la première partie des inspections réglementaires de nos bâtiments communaux. Cette action a été réalisée comme prévu, et les différents rapports ont été communiqués et débattus en commission. Fort de cela, nous avons donc décidé d'engager des interventions de réglages, des travaux de réparations...

Ce travail « peu visible » est très long car il nécessite de rechercher des informations techniques de l'époque de construction, consulter les fournisseurs historiques s'ils existent encore, et donc souvent, de solliciter d'autres fournisseurs.

Puis, avec le support de la commission Bâtiments, il faut planifier, piloter et réceptionner les interventions.

Cette mission sera programmée annuellement, puisque ces inspections devront être réalisées à des fréquences réglementairement imposées.



Espaces Verts et Voirie

Président :

Manuel MARX

Membres :

Sophie JOUEN, Monique SMETT, Françoise POIRET, Fabien THOMAS, Serge AGNESSENS, Michael HUCHON

Cette année a été marquée par la tempête du 19 juin dernier qui a mis à mal de nombreux arbres et végétaux. Il est toujours constaté un taux de mortalité élevé des arbres en France, conséquence du réchauffement climatique et du manque d'eau.

Nous avons donc été contraints une nouvelle fois de réaliser de nombreux abattages et beaucoup de nettoyage de branches en suspension pour la sécurisation des espaces verts. Les années prochaines seront orientées, nous l'espérons, sur la plantation de nouveaux sujets afin de reboiser et de redonner un sens paysager à nos espaces.

Les deux tilleuls de l'entrée du cimetière étaient complètement creux et très dangereux. Etant donné leur taille imposante, de gros moyens ont été déployés pour l'abattage.

Nous les avons remplacés par deux beaux chênes.



Suite aux aménagements du lotissement du parc aux Daims réalisé par le Foyer Rémois, des arbres plantés trop près des limites de propriétés et gênant la visibilité devaient être retirés.

Après négociation avec le Foyer Rémois, la commune de Jonchery a fait déplacer à moindre frais les 10 *Carpinus betulus* (Charmes) le long de la piste cyclable menant à la zone commerciale. Cela donnera, aux nombreux piétons, de l'ombre lors des fortes chaleurs tout en agrémentant l'entrée de notre village.

Avenue Saguet, les 24 tilleuls n'avaient pas été entretenus depuis de nombreuses années. Nous avons donc missionné une entreprise pour effectuer une taille dite « en tête de chat ».

Toujours avenue Saguet, suite à un long processus de recherche des propriétaires restée malheureusement infructueuse, nous avons décidé de faire évacuer l'arbre tombé face à la déchèterie.

Les plus grosses grumes seront évacuées par les employés municipaux.

Enfin, nous avons sélectionné, commandé et installé dix poubelles, principalement dans la partie Ouest de Jonchery où il y en avait peu, voire pas du tout.



D'autres projets sont en cours de réflexion et nous espérons réussir à faire perdurer et évoluer le bien-être et le bien-vivre dans notre belle commune de Jonchery sur Vesle.

Fleurissement, Cadre de vie et Développement Durable



Présidente :

Sophie JOUEN

Membres :

Manuel MARX, Monique SMETT, Françoise POIRET, Maryline HUBIER, Fabien THOMAS, Michael HUCHON, Nadine MAGRIT

Entre nature et développement durable

Prendre soin de notre environnement

La nature nous offre tous les jours, à chaque saison, un décor magnifique, naturel, et important pour notre équilibre ; pour cela, nous devons y faire attention et la respecter.

La commission fleurissement, les membres du conseil, les bénévoles, employés communaux et chaque habitant de Jonchery sur Vesle désirant faire de même, s'investissent en ce sens.

Cette année deux manifestations ont eu lieu :

- L'opération « Nettoyons notre village », pendant la période des vacances de printemps, a été menée de façon individuelle au regard des restrictions sanitaires du moment. 150 kilos de déchets ont tout de même été collectés.

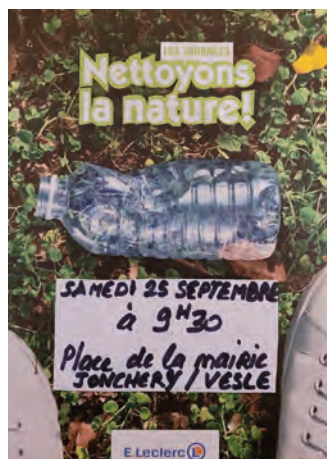
- L'opération « Nettoyons la nature » organisée en partenariat avec LECLERC, chaque année en septembre ; action à laquelle nous aimons participer.



13



Cette année, LECLERC Jonchery sur Vesle a participé en offrant la collation et a été représenté par M. Henrivaux, le directeur. C'est sous un beau soleil que la manifestation a eu lieu, menée par enfants et adultes. Tous munis de gants et de sacs poubelles, ils ont ramassé plusieurs dizaines de kilos de déchets.



La « nature vous remercie »



Fleurissement, Cadre de vie et Développement Durable

Fleurissements d'été et d'automne

Le climat changeant d'année en année, le fleurissement nécessite des modifications dans le choix des lieux et des types de plantations. Courant mars, des arbustes divers et variés ont été plantés dans plusieurs lieux afin d'égayer et de perpétuer un fleurissement annuel et d'éviter les plantations éphémères.

Les fleurissements d'été et d'automne sont pensés sur le même principe : s'inscrire au mieux dans une dynamique de développement durable. Vous avez pu voir les installations de jolis vélos près de la mairie, réalisées uniquement à partir d'objets de récupération : un résultat magnifique à faire évoluer à chaque saison. Merci pour cette belle et bonne idée.



Fleurissement, Cadre de vie et Développement Durable



Noël

Comme annoncé, Noël s'est paré « d'un habit naturel » réalisé à partir de végétaux collectés dans notre environnement et confectionnés par de « petites mains » ayant à cœur de satisfaire tout un chacun, tout en respectant la nature et en rendant notre village encore plus beau.

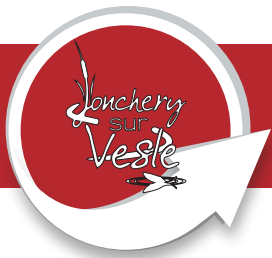
Vous avez pu apercevoir, cette année, de nouvelles réalisations à divers endroits du village.



15



Si vous aussi, vous êtes intéressés pour participer à toutes ces actions, apporter des idées nouvelles et contribuer à leur réalisation, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre commission. (contact en Mairie)



Vie Culturelle, Associative et Sportive, Médiathèque

Commission Vie Culturelle, Associative et Sportive

Présidente :

Maryline HUBIER

Membres :

Marie MONTIGNY, Nadine MAGRIT, Sophie JOUEN, James DE REKENEIRE, Fabien THOMAS, Philippe REMEN, Fabien JAVELOT, Sandra BANIERE, Françoise POIRET, Monique SMETT

La médiathèque en 2021

Au fur et à mesure de l'amélioration de la situation sanitaire, les projets et les animations ont repris leur place, pour notre plus grand plaisir. Revivons les temps forts de notre programme.

Médiathèque

Présidente :

Sandra BANIERE

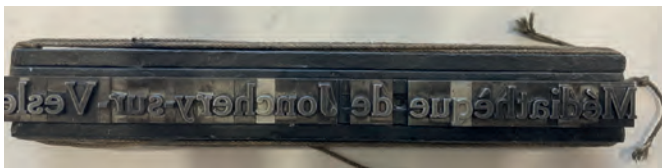
Membres :

James DE REKENEIRE,
Marie MONTIGNY,
Evelyne CHARTON,
Françoise POIRET

16

La semaine de la presse – Mars/Avril 2021

Nous avons eu le plaisir de présenter Le Démocrate de l'Aisne, dernier journal imprimé au plomb. Monsieur Liot a eu la gentillesse d'accompagner Alexis Pardon, le responsable de la médiathèque, pour donner quelques explications aux curieux venus voir le fonctionnement de l'impression au plomb.



La venue d'auteurs – Mai et Octobre 2021

Il n'y pas de région pour être auteur, c'est pourquoi la médiathèque organise des rencontres pour faire connaître ceux qui résident à proximité. Cette année, Sandra Banière est venue présenter son dernier roman « *Les Perdrix s'aiment au point du jour* », et Pierre Commeine « *Léo Kyle, infirmier néo-zélandais (Somme-Nord 1916-1918)* », ainsi que ses autres ouvrages. Tous leurs romans vous attendent à la médiathèque.

« Jardin des mots » – Juin 2021

« Jardin des mots » est une action proposée par la bibliothèque départementale de la Marne (BDM). Grâce à ce partenariat, nous avons reçu deux comédiens du Mitch de Reims pour un duo d'improvisation endiablé ! Les spectateurs étaient sollicités pour choisir des mots autour desquels les acteurs devaient créer leurs scènes. Les mots et les rires ont fusé dans la salle !



Vie Culturelle, Associative et Sportive, Médiathèque



L'exposition « 80 bougies pour Sylvain et Sylvette » - Juin 2021

Le grand temps fort de la fin du printemps a été la venue de Jean-Louis Pesch à l'occasion du lancement de l'exposition sur Sylvain et Sylvette, célèbre bande dessinée.



Sur toute la durée de l'exposition, la médiathèque a accueilli près de 800 visiteurs qui ont pu découvrir, ou redécouvrir, le travail des deux pères de Sylvain et Sylvette, Maurice Cuveillier et Jean-Louis Pesch.



L'exposition sur Jean de La Fontaine Septembre 2021

En partenariat avec la BDM, nous avons fêté les 400 ans de La Fontaine. Cela a été l'occasion de mettre en avant le bestiaire des Fables par des panneaux explicatifs et par des lectures.

L'exposition « Les héros du ciel » Octobre/Novembre 2021

A l'automne, nous avons rendu hommage à nos deux aviateurs, Frantz et Quenault. Les usagers de la médiathèque ont été invités à parcourir des documents et des œuvres autour de célèbres aviateurs et à contempler une maquette d'un Fokker allemand.

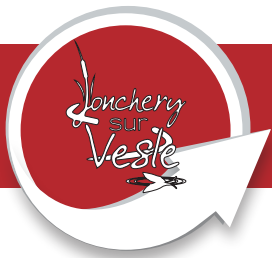


Grands et petits ont appris à confectionner des avions avec des pinces à linge, une façon originale de penser à ceux qui ont combattu dans le ciel.



La magie de Noël - Décembre 2021

Contes, lectures et ateliers créatifs auront fait vivre Noël à la médiathèque !



Vie Culturelle, Associative et Sportive, Médiathèque

Les écoles et la médiathèque

L'un de nos plus grands plaisirs a été le retour des classes de primaire et de maternelle à la médiathèque après six mois sans pouvoir les accueillir. Les élèves viennent notamment emprunter des ouvrages et participer aux expositions. Un grand renouvellement du « fonds jeunesse » a été entrepris afin de proposer un panel important de nouvelles lectures et de susciter l'intérêt des enfants. Des bénévoles se déplacent aussi à l'école maternelle et à la crèche pour divers ateliers.

Médiaphoto Jonchery

Le club photo a repris pleinement ses activités depuis le mois de septembre. Les membres se réunissent une fois par mois le vendredi soir à 20h. Une grande exposition photo se prépare pour mai 2022.



Nos activités permanentes

L'une des premières préoccupations : que les usagers soient des lecteurs heureux. Des nouveautés, diversifiées, sont régulièrement achetées et la BDM, par des prêts, contribue au renouvellement du fonds. De votre côté, vous, lecteurs, n'hésitez pas à partager vos envies afin que nous puissions répondre au mieux à vos goûts et à vos attentes.

Alexis, les bénévoles et les membres de la commission ont à cœur de faire vivre la médiathèque. Des animations sont toujours proposées autour de notre programme et des moments clés de l'année : le 14 juillet, Halloween, Noël...

Les mercredis, les bénévoles initient les jeunes enfants à la lecture avec deux animations phare : « Les bébés lecteurs » et « Les mercredis lectures ».

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de demander des cours d'informatique à Alexis.

Les membres de la commission remercient vivement Alexis et l'équipe des bénévoles pour leur investissement. En 2022, nous continuerons à déployer des projets, dans la volonté de faire venir le plus grand nombre, notamment les adolescents qui n'osent pas assez franchir les portes de la médiathèque.

Retrouvez tous les trimestres notre programmation. Contes, lectures, initiation au langage des signes, spectacles, slam, atelier virtuel, Victor Hugo... seront au programme en 2022 !

Festivités du 14 août 2021

Malgré les contraintes sanitaires et l'instauration du « pass », les festivités du 14 août ont été fort appréciées du public. Familles et amis sont venus en nombre pique-niquer et, pour une fois, la météo était au beau fixe. Chacun a pu apprécier le cadre que nous offre le parc municipal. De 19h à 21h45, le quiz musical proposé par Ruben a bien amusé les participants qui ont été assidus. Puis la soirée s'est achevée par le feu d'artifice musical d'une grande qualité. Merci à tous les participants et à tous ceux qui ont aidé tout au long de la journée.



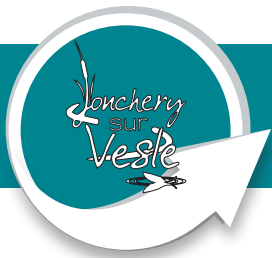
Téléthon 2021

Nous sommes heureux d'avoir battu notre record de vente de jacinthes cette année grâce à deux fidèles bénévoles : Mesdames Pesnel et Pierret ainsi qu'au Directeur du magasin Leclerc M. Henrivaux qui nous a permis de tenir un stand le 3 décembre après-midi et le 4 décembre au matin. Ce fut au total 500 jacinthes qui ont été vendues et qui ont rapporté la somme de 1 672 €.

UN GRAND MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES !

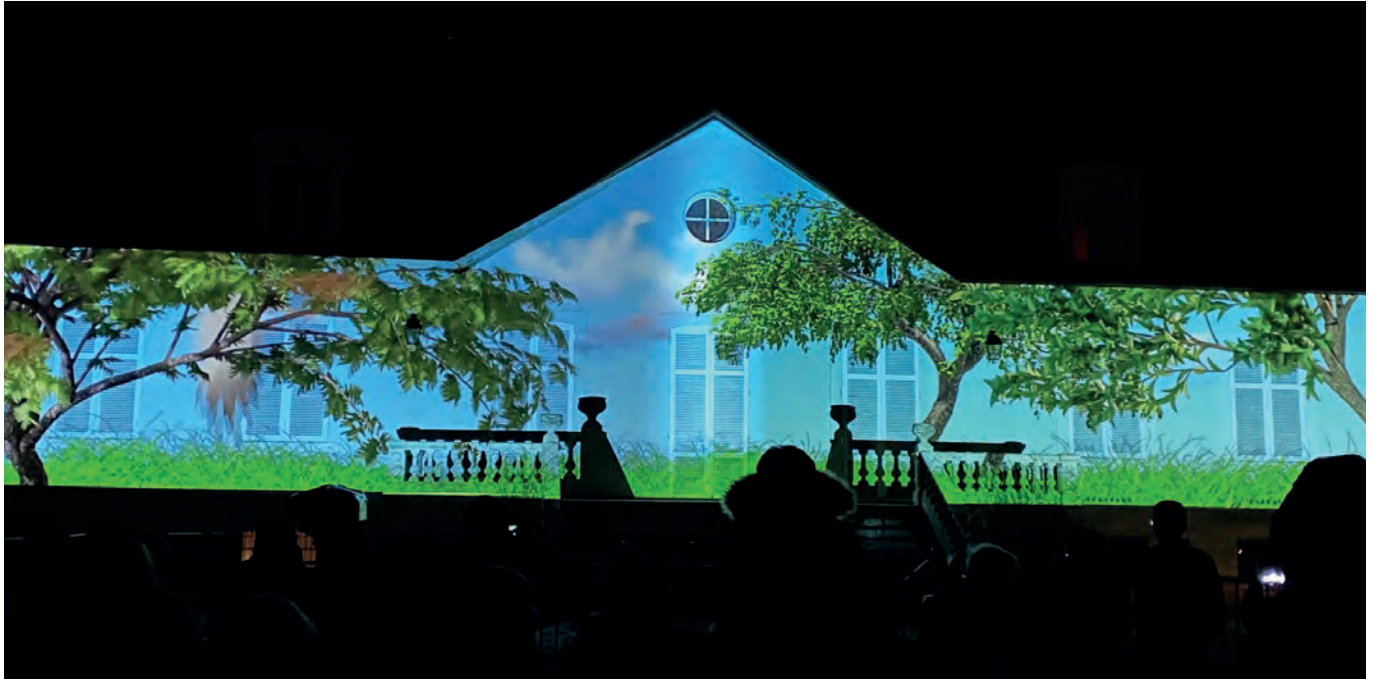
Nous pouvons également remercier les associations, les formations musicales et instrumentales qui sont venues animer le parc municipal et la salle polyvalente l'après-midi du 4 décembre. Cette mobilisation a permis de récolter la somme de 1 015 €, soit au total 2 687 € au profit du Téléthon.





Festivités 2021

Et le bouquet final de cette journée fut le spectacle son et lumière diffusé par la Société CP'EVENT sur deux créneaux horaires à 18h00 et à 20h00, sur la façade arrière de la salle polyvalente.



20



Encore merci pour votre présence, votre générosité, et rendez-vous l'année prochaine. Cette journée fut un beau moment de convivialité et d'échanges.

Maison des services de Jonchery sur Vesle

La commune a mis à disposition un local qui regroupe La Poste, Mondial Relay et France Services géré par l'association Familles Rurales.

Votre
ESPACE
FRANCE
SERVICES
gratuit, personnalisé
et confidentiel

Pour vous aider dans vos contacts avec les partenaires locaux et nationaux

-  **FAMILLE / CITOYENNETÉ** : CAF en ligne, impôt, pré-demande de passeports et de cartes d'identité
-  **SANTÉ** : compte Ameli (CPAM), prise de rendez-vous en ligne
-  **RETRAITE** : dossier de retraite, CNAV, CARSAT, MSA ...
-  **EMPLOI** : recherche d'emploi, CV, espace personnel Pôle emploi, candidature en ligne, lettres de motivation ...
-  **LOGEMENT** : accompagnement de demande de logement social
-  **DÉPLACEMENTS** : carte grise, permis de conduire
-  **DROIT** : conciliateur de justice, juriste

France Services

2293 demandes ont été traitées en 2021.

Jonchery sur Vesle et Fismes cumulent à elles deux 1434 demandes soit 63% du total.

Le reste des bénéficiaires habitent dans des villages plus ou moins éloignés de Jonchery. Ainsi une vingtaine de communes se répartissent les 37% des demandes restantes : Breuil, Courlandon, Pévy, Trigny, Prouilly, Branscourt, Crugny, Rosnay, Ventelay, Baslieux les Fismes, Muizon, Serzy-et-Prin, Savigny sur Ardres, Faverolles et Coemy, Treslon, Vandeuil, Gueux, Montigny sur Vesle, Ormes, Courville.



Accompagnements administratifs pour tous

Vous pourrez bénéficier :

- d'un libre accès à des postes informatiques, connectés à internet et d'un accompagnement dans l'utilisation des équipements informatiques (ordinateur, scanner, imprimante, ...),
 - d'un accompagnement à la constitution de dossiers administratifs,
 - d'une aide à la compréhension des courriers et/ou formulaires administratifs,
- du point justice pour la délivrance de bons de consultations gratuites d'un avocat (soumis à conditions de ressources),
 - du relais FEPEM - information particulier employeur,
 - des services de la MDPH, CPAM, Mission locale, CARSAT, Maison de l'habitat, MSA, Préfecture, CAF, DGFIP, de la Poste, du CDAD, de la FEPEM, CSD de Fismes, de Pôle Emploi.

Toute l'équipe de l'Espace France Services se tient à votre disposition au 03.26.08.36.44

Associations

Les associations sont indispensables à la vie d'un village. En 2021 encore, leurs activités ont été perturbées par le virus mais elles devraient reprendre activement bientôt, nous l'espérons. La commune continue de leur apporter un soutien financier. L'année passée, 40 310 euros ont été versés aux associations selon les besoins et l'investissement de chacune. Les coordonnées des associations du village sont à retrouver sur le site Internet de la commune dans la rubrique Entreprises, commerces et associations / Associations.

Vacci bus

Dès le début de la pandémie, une initiative du Grand Reims a permis à une centaine de personnes de plus de 75 ans de recevoir la première dose de vaccin contre la Covid-19. En effet, un bus de la société Transdev a été affecté pour sillonner les villages. Il s'est arrêté dans notre commune les 10 mars et 7 avril 2021.



Remise des dictionnaires le 21 juin 2021

Pour marquer la fin de l'école primaire et l'entrée en 6e, deux dictionnaires, un de français, un d'anglais, et un livre de géographie ont été remis à chaque élève de CM2. Cette sympathique tradition a été suivie d'une collation bien appréciée.





Tempête sur Jonchery sur Vesle le 19 juin 2021

La tempête du 19 juin a eu raison de quelques arbres sans causer de grands dégâts dans la commune.

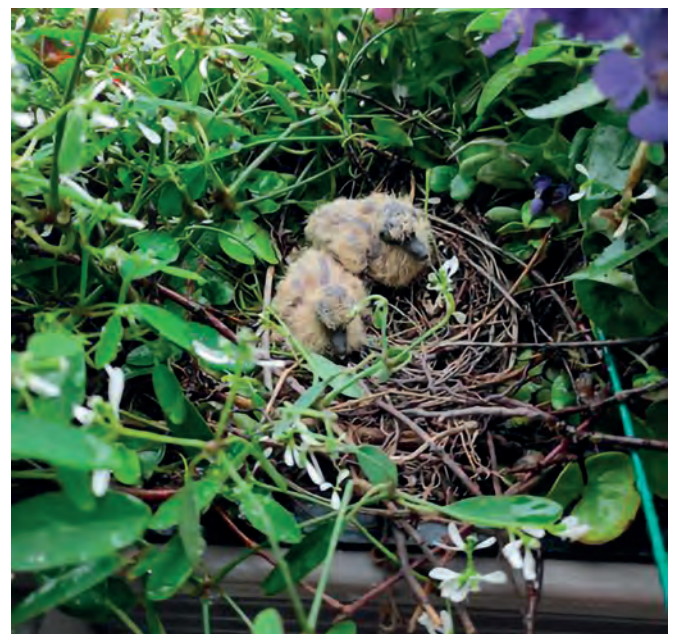
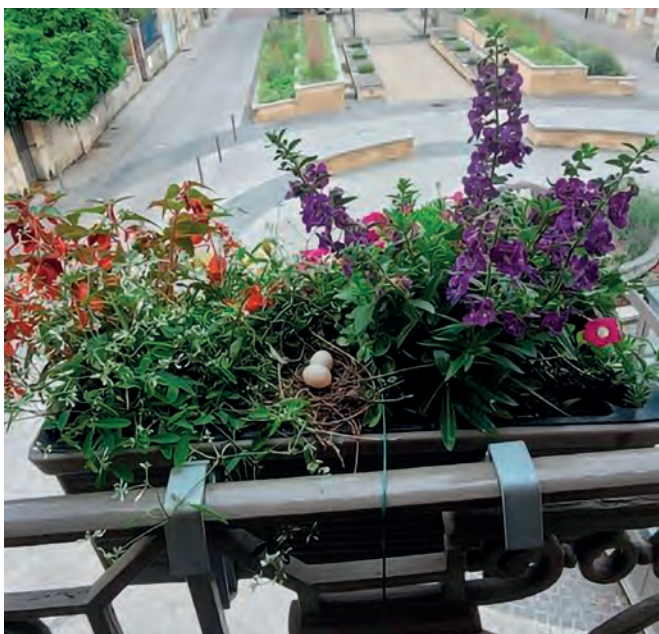
La clôture d'un particulier a toutefois été endommagée.



23

Des nouveaux habitants...

La mairie semble être un refuge agréable, puisqu'un couple de pigeons a décidé d'installer son nid dans un bac à fleurs. Deux oisillons ont vu le jour et ont ensuite pris leur envol !



Installation des boîtes à livres



Deux boîtes à livres ont été installées. L'une à la Gare, la seconde à l'entrée du Parc municipal. Cette réalisation est le fruit d'un partenariat entre la SNCF et la commune. Les boîtes ont été fabriquées par une association de réinsertion de Fismes.

Cérémonie du 11 novembre 2021



La cérémonie du 11 novembre débute au cimetière britannique où un hommage est rendu aux soldats anglais par le dépôt d'une gerbe au pied de la croix. Ensuite, direction l'ancien cimetière où les enfants des écoles déposent un bouquet sur la tombe des 28 soldats enterrés à Jonchery. Le parcours se poursuit par un dépôt de gerbe près de la stèle du Commandant De Rose, créateur de l'aviation de chasse, et se termine au monument aux morts avec la lecture de la lettre de la Ministre et une vibrante Marseillaise chantée *a capella* par les nombreux enfants présents et les Joncaviduliens.

Spectacle de Noël

L'après-midi du 15 décembre 2021, de nombreux jeunes joncaviduliens sont venus assister au spectacle "Le tour du monde pour le Père Noël".



25

Cependant, le traditionnel goûter avec son chocolat chaud et ses mandarines ne pouvant pas être au rendez-vous, il a été remplacé par la distribution de sacs de friandises confectionnés par le magasin Leclerc.

Et devinez quelle surprise attendait tous ces jeunes à la sortie du spectacle :
LE PÈRE NOËL avec son panier rempli de chocolats.





L'horloge de Jonchery-sur Vesle

L'horloge de Jonchery sur Vesle se trouve aujourd'hui sur la façade de la Mairie mais ce ne fut pas toujours le cas.

Le **1 août 1874**, Monsieur Nicolas Jules Antoine Flamant (ancien arpenteur géomètre), maire, autorisé par le conseil municipal, passe une convention avec Monsieur Charles Strebet, horloger demeurant à Paris rue du Faubourg du Temple. Monsieur Strebet s'oblige à fournir à la commune une horloge dite horizontale sonnant les heures et demi-heures. Cette horloge sera placée dans le clocher de l'église à l'endroit qu'occupe l'ancienne horloge. Il existait donc une horloge sur l'église avant 1874 dont nous n'avons pas la trace. Le marché est conclu moyennant la somme de 869 francs.

Quel était l'emplacement de cette horloge ?

Le cadre blanc et l'aiguille situés aujourd'hui sur l'église au-dessus du monument aux morts et que l'on a pris pour un second cadran solaire sont-ils les vestiges de cette ancienne horloge ? Difficile de l'affirmer. L'église a été détruite pendant la Première Guerre mondiale.



Sa reconstruction diffère de l'église d'origine, particulièrement au niveau du clocher et aucune horloge n'a été intégrée au nouvel édifice. Dans le dossier des dommages de guerre concernant l'église, il est mentionné que la cabine de l'horloge est arrachée et a disparu. Les cloisons constituées par des planches de sapin, avec poteaux et traverses, sont en partie détruites. Dans l'angle près de la tour se trouvait un placard en menuiserie qui abritait les poids de l'horloge. Ce sont les seules informations que l'on a pu trouver sur cette horloge disparue.

Suite aux destructions de la Première Guerre mondiale, une nouvelle mairie est érigée et inaugurée en **1925**.

Il est tout naturel d'y installer une horloge qui figure donc sur le plan de reconstruction. Finances obligeant, le bâtiment sera construit en conservant l'emplacement du cadran mais sans l'y intégrer comme on peut le constater sur la carte postale ci-contre.



Le **28 septembre 1928**, Monsieur Louis Boiron, Maire, rassemble le conseil municipal :
Présents : Messieurs Rozelet, adjoint, Barroux, Poiret, Lefebvre, Charlot, Delaire Willefroy.
Absents : Messieurs Houtelette, Simon et Poulain.
Le Maire expose que « lors de la construction de la mairie, il a été prévu et préparé à la partie supérieure de la façade de ladite mairie, un emplacement pour l'installation d'une horloge communale ».

Vu l'utilité de cette installation, d'ailleurs réclamée par la population, il a, avec l'aide de la commission des bâtiments communaux, recherché les moyens d'acquérir une horloge de précision à un prix modéré. Monsieur le Maire avec l'accord du conseil s'est rapproché de Messieurs Brillié Frères de Levallois-Perret déjà fournisseurs de plusieurs communes de la région.





Le 8 décembre 1933, l'horloge électrique ayant besoin d'une réparation, le conseil décide de faire poser par la même occasion un mécanisme de répétition de l'heure au système existant. Les travaux sont confiés à la Maison Brillé qui s'est offerte de les exécuter pour le prix de cinq cents francs. En 1940, le moteur de la sonnerie de l'horloge communale subit une révision complète qui sera effectuée par Monsieur Nouveau, électricien, pour un devis de 850 francs. Et pendant des années, l'horloge coule des heures paisibles, bien à l'abri sous le campanile jusqu'au jour du 10 décembre 1981. C'est la première chute abondante de neige. Comme chaque matin, le garde-champêtre se rend à la mairie et près de la porte d'entrée, des débris de carreau jonchent le sol, il lève la tête et s'aperçoit que le cadran de l'horloge a été brisé. Il découvre à l'intérieur de l'horloge une boule de neige bien compactée et gelée. Comment cette boule de neige a-t-elle pu arriver là ? C'est sans compter sur la vigilance de certains qui ont aperçu un garnement lancer la boule. Et l'affaire commence. Le garçonnet avoue à moitié sa faute au garde-champêtre, celui-ci en fait part au Maire.

La réparation de l'horloge se monte à 1 615 francs plus les frais de transport. Le Maire écrit aux parents en joignant le devis et demande réparation. Ceux-ci refusent, jugeant que leur enfant n'est pas un voyou et accusent la mairie de les prendre pour des « pigeons » car sur le devis est indiqué outre la fourniture du cadran, le changement d'une paire d'aiguilles bâton. Suite à des courriers virulents

et ne permettant aucun arrangement, le conseil décide donc de porter plainte à la gendarmerie de Fismes pour l'exemple.

Le 14 mai 1981, le parquet décide de ne pas prendre l'initiative de poursuivre. Selon lui, il appartient au plaignant, s'il le juge utile, de saisir la juridiction compétente à ses frais par voie de citation directe. Le Conseil Municipal décide d'arrêter la procédure pour éviter des frais supplémentaires. (C'était il y a 40 ans !!!). Voilà pourquoi le cadran porte le nom des Etablissements Gérard à Vouziers.

En 1986, la commission des bâtiments informe qu'il s'avère indispensable de procéder à la réfection du câblage électrique de l'horloge de la Mairie dont la vétusté indéniable fait courir un risque certain. Le conseil accepte le devis présenté par l'entreprise Electricité-Service pour un montant de 2739.66 francs TTC. Aujourd'hui, c'est la Société BODET qui est chargée de l'entretien régulier de l'horloge.



Merci à Monsieur Bernard Deville membre du « club photos de Jonchery sur Vesle » pour ces beaux clichés du cadran de l'horloge.

Réf. :
Archives départementales N°2-0-3650 – 2 0 2320 – 0 408
Archives municipales de Jonchery sur Vesle
Répertoire CHM 1431 bibliothèque Carnegie



Bâtiment technique
Communal